



oo



TERMES DE REFERENCE

**UN CONSULTANT NATIONAL POUR FAIRE L'ETAT DES LIEUX
DES SERVICES EN DIRECTION DES POPULATIONS CLES**

TERMES DE REFERENCE



I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis la mise en place du Plan d'urgence du Président américain pour la lutte contre le SIDA (PEPFAR), le Gouvernement américain a considéré que les efforts bilatéraux et multilatéraux étaient essentiels pour obtenir des succès durables dans la lutte contre le SIDA. L'engagement du Gouvernement des États-Unis à renforcer les partenariats multilatéraux a été réaffirmé par le PEPFAR. Le PEPFAR vise à travailler avec et par le biais des autres pour établir une volonté politique, établir des normes internationales, assurer une réponse multisectorielle à large base, renforcer l'appropriation et la durabilité du pays et soutenir la fourniture de services. En outre, grâce à son travail avec des partenaires multilatéraux, PEPFAR est en mesure de tirer parti de ses investissements, de mobiliser des ressources et de fournir un financement externe stable.

Le PEPFAR utilise toute la gamme d'outils diplomatiques pour engager les organisations multilatérales en tant que partenaires dans la lutte contre le VIH et le SIDA. C'est ainsi que le PEPFAR travaille également en étroite collaboration avec les institutions multilatérales telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le programme commun des Nations Unies sur le VIH / sida (ONUSIDA), qui jouent un rôle vital en fournissant un leadership, une expertise et des ressources mondiales, notamment dans les domaines du plaidoyer, de la collaboration entre le gouvernement et la société civile, du VIH / SIDA et du développement économique et de la riposte.

L'ONUSIDA étant un chef de file dans la conduite de l'action internationale globale de lutte contre le VIH et le sida, cette institution est un partenariat unique et novateur de onze agences des Nations Unies, qui s'appuie sur les avantages comparatifs de chacune pour une action coordonnée et ciblée face aux défis spécifiques de l'épidémie de VIH / SIDA. C'est dans ce cadre qu'un accord de coopération quinquennal a été signé en 2016 entre l'ONUSIDA et le PEPFAR à travers CDC dans le cadre du COP17 en vue de renforcer les capacités en matière de santé publique et les systèmes d'information stratégique. Le partenaire de mise en œuvre est le Ministère de la Santé, avec l'appui de l'ONUSIDA, bureau Pays et un financement de CDC/PEPFAR.

Le plan d'action de la deuxième année de cet accord couvre la période allant du 1^{er} Octobre 2017 au 30 septembre 2018, avec Alliance Côte d'Ivoire comme partenaire de mise en œuvre du volet relatif au renforcement des capacités en matière de gestion des données, des ONG et OBC intervenant sur les populations clés.

Les présents termes de référence portent sur le recrutement d'un consultant national sur une période de 45 jours, pour réaliser une analyse situationnelle sur les services en direction des populations clés.

I. OBJECTIF GENERAL

Apprécier l'organisation et le fonctionnement de services en direction des populations clés (Cartographie, gaps programmatiques),

Objectifs spécifiques de la consultance

De façon spécifique, le consultant aura en charge de :

1. Etablir une cartographie des intervenants et des interventions de prévention et de prise en charge des IST/VIH/Sida au niveau du secteur public et de la société civile pour chaque groupe de populations clés (Travailleuses de sexe, Hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes et les usagers de drogues) ;
2. Décrire et analyser dans chaque région et/ou district sanitaire, l'offre, la demande de services de prévention et de prise en charge des IST/VIH/Sida, ainsi que les modes et les outils de gestions des données sur ces populations ;
3. Identifier les services non couverts en direction de chaque groupe de populations clés ((KPs) dans chacune des régions et/ou districts sanitaires de la Côte d'Ivoire.
4. Identifier et prioriser pour chaque groupe cible et par région et/ou district sanitaire, les gaps à combler en matière d'offre de services de prévention, de prise en charge du VIH/Sida et de suivi ;
5. Identifier les besoins prioritaires de renforcement des capacités des acteurs des ONG et OBC engagés dans la prise en charge des populations clés au niveau national.
6. Faciliter l'harmonisation par le GTT PHV, des outils de gestion des données sur les populations clés et ceux de la cartographie programmatique (Outils de sensibilisation, outils de la cartographie programmatique, outils de validation des points chauds, outils d'estimation de la taille des populations clés ; outils de soins et soutien aux populations clés ; outils de référence/ contre référence) ;

7. Faciliter l'atelier de validation du rapport de l'analyse situationnelle,

8. Faciliter l'atelier de validation des outils harmonisés et élaborer le rapport de cet atelier.

II. DUREE DE LA CONSULTATION

La mission n'excèdera pas 45 jours ouvrables.

III. LIVRABLE DE LA CONSULTATION

- Un chronogramme de son travail durant la période de consultation
- Le rapport final de l'analyse situationnelle
- Le rapport de l'atelier sur les outils harmonisés de la cartographie programmatique, d'estimation de la taille des Populations clés au niveau du site et des outils de sensibilisation ;
- Rapports des trois (03) réunions de GTT pour élaborer les drafts des outils harmonisés de gestion des données sur les populations clés
- Les outils harmonisés au niveau national ;

IV. PROFIL DU CONSULTANT

Les domaines d'expérience et de compétences suivants sont requis :

- Formation universitaire de troisième cycle (bac+5) en développement, planification et gestion de programmes ;
- Disposer d'une expérience d'au moins deux années en matière de planification stratégique et formulation de programmes/projets de développement
- Bonne connaissance sur les questions liées aux populations clés en Côte d'Ivoire et Justifier d'une solide expérience de travail sur la problématique des populations clés
- Justifier d'au moins 3 expériences en matière d'état des lieux ou d'analyse de la situation
- Avoir au moins 3 expériences en matière de facilitation d'ateliers
- Bonne connaissance en matière de VIH/SIDA/ Genre/ Droits humains ;
- Avoir une bonne capacité organisationnelle et l'habilité à faciliter le dialogue entre différentes parties ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point) ;

- Avoir une bonne maîtrise de la langue française et un bon niveau de communication en français écrit et parlé (langue de travail)
- Posséder d'excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction
- Avoir un esprit d'initiative et de créativité
- Avoir d'excellentes capacités à interagir en milieu multiculturel
- Etre capable de travailler sous pression et rendre les résultats dans les délais.
-

V. INSTRUCTIONS AUX POSTULANTS

a. Documents de soumission

Les postulants devront soumettre une proposition comportant :

- Une offre technique (CV, une note méthodologique, plan de travail)
- Une offre financière

Les offres techniques et financières doivent être soumises sous plis fermés séparément.

L'offre technique doit détailler :

- Les approches méthodologiques
- Le plan de travail sur logiciel Excel)
- Un CV détaillé mettant en exergue les domaines d'expertise et les expériences pertinentes pour cette mission ;
- Une copie certifiée conforme, de chacun des diplômes ;
- Une lettre de motivation ;

b. Critères de notation

La procédure de sélection comprendra quatre étapes :

1. Analyse du dossier (CV, offre technique, plan de travail)
2. Interview
3. Négociation
4. Signature du contrat

L'analyse de dossier permettra de retenir aux plus trois personnes pour l'interview. Les soumissionnaires qui auront eu au moins 75% des points soit au moins 75 points, passeront l'interview.

Le soumissionnaire classé premier au terme de l'interviews sera contacté pour une séance de négociation sur son offre financière. Au terme de la négociation un contrat de prestation sera signé.

NB : Une grille de notation sera utilisée pour l'analyse du dossier (Voir annexe1)

Les propositions techniques et financières doivent être déposées sous plis fermés au plus tard le **22 Août 2018 à 10 heures 00** à l'adresse géographique indiquée ci-après :

A l'attention de Madame la Directrice Exécutive :

Alliance Côte d'Ivoire, II Plateaux,
7è tranche, après le bureau Sodeci en allant au quartier Zinzou,
08 BP 2046 Abidjan 08
Tel : +225 22 52 85 70

Annexe 1 (Voir Grille)